

Pre-Pare® 70 WDG

Herbicide

GROUP 2 HERBICIDE

70% Water Dispersible Granular Herbicide

AGRICULTURAL

FOR PREPLANT AND PREEMERGENCE APPLICATION ON SPRING
WHEAT (EXCLUDING DURUM WHEAT)

FOR SALE AND USE IN MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA
AND PEACE RIVER REGION OF BRITISH COLUMBIA ONLY

GUARANTEE:

Flucarbazone 66%
(present as flucarbazone-sodium)

REGISTRATION NUMBER 29500

PEST CONTROL PRODUCTS ACT

READ THE LABEL AND BOOKLET BEFORE USING

Warning, contains the allergen milk.

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

STORE IN A COOL, DRY PLACE

For product information call: 1-866-761-9397

Arysta LifeScience North America, LLC

15401 Weston Parkway, Suite 150

Cary, NC 27513

AD112309

102597

NET CONTENTS: 522 GRAMS



Arysta LifeScience®

NOTICE TO USER

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the PEST CONTROL PRODUCTS ACT to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

PRODUCT INFORMATION

PRE-PARE 70 WDG Herbicide is a selective herbicide for use at preplant and, preemergence timings in spring wheat (hard red spring, Canada Prairie spring, soft white spring, and extra strong or utility).

PRE-PARE 70 WDG

PRE-PARE 70 WDG Herbicide is absorbed by foliage and roots of wild oat, green foxtail and certain broadleaf weeds. These weeds cease growth soon after application, removing the competitive effects of susceptible weeds. However complete weed control may not be seen for one to two weeks.

PRE-PARE 70 WDG Herbicide will control wild oat biotypes which have developed resistance to ACCase (Group 1) and triallate (Group 8) herbicides. It will also control green foxtail biotypes resistant to ACCase (Group 1) and dinitroaniline (Group 3) herbicides.

DIRECTIONS FOR USE

Read the entire DIRECTIONS FOR USE before using PRE-PARE 70 WDG Herbicide.

• Ground Application only. DO NOT APPLY BY AIR.

- Do not mix, load or clean spray equipment within 10 metres of well-heads or aquatic systems, including marshes, ponds, ditches, streams, lakes, etc.
- Buffer Zones: Overspray or drift to sensitive habitats should be avoided. A buffer zone of 20 metres is required between the downwind edge of the boom and the closest edge of sensitive terrestrial habitats including forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, and shrublands. A buffer zone of 35 metres is required between the downwind edge of the boom and the closest edge of sensitive aquatic habitats including sloughs, coulees, ponds, prairie potholes, lakes, rivers, streams, wetlands, and wildlife habitat at the edge of these bodies of water. Do not contaminate these habitats when cleaning and rinsing spray equipment or containers.
- Consult the label of the tank mix partners and observe the largest (most restrictive) buffer zone of the products involved in the tank mixture.
- Do not apply during periods of dead calm, when winds are gusty or when wind speed is greater than 15 km/hr at 2 metres high above ground at the site of application.
- Do not graze treated fields or use green crop for feed. Wheat grain or straw from harvested treated fields may be fed to livestock.
- Do not allow this chemical to drift on to other crops, especially canola, tame oats, or other non target crops.
- Observe minimum interval to harvest of 80 days after treatment.
- Do not treat wheat underseeded to legumes.
- The maximum rate of glyphosate applied when tank mixed with PRE-PARE 70 WDG Herbicide is 450 g ae/ha.

TIMING OF APPLICATION

PRE-PARE 70 WDG Herbicide can be applied up to 1 week prior to planting, prior to postplanting prior to crop emergence in spring wheat (excluding durum wheat).

PREPLANT, POSTPLANT PREEMERGENCE AND PREPLANT OR POSTPLANT

PREEMERGENCE FOLLOWED BY POSTEMERGENCE USE DIRECTIONS FOR SPRING WHEAT (EXCLUDING DURUM WHEAT)

Use of PRE-PARE 70 WDG Herbicide as a preplant or postplant preemergence application only or in combination with an additional postemergence application of EVEREST 70 WDG allows for early weed removal and reduced weed competition with wheat.

Do not apply more than 43 g/ha of PRE-PARE 70 WDG Herbicide and/or EVEREST 70 WDG Herbicide (30 g a.i/ha) per growing season.

Application Timing	Application Rate (g product/ha)	Weeds Controlled or Suppressed
Preplant or postplant preemergence ¹ followed by Postemergence ^{2,3} EVEREST 70 WDG Herbicide	21.5 + 21.5	Control: green foxtail Suppression: wild oat

¹ Crop injury may be observed following preplant or postplant preemergence applications, but yield should be unaffected

² For postemergence applications, use a registered non-ionic surfactant according to use directions under POSTEMERGENCE USE DIRECTIONS.

³ For tank mix directions and control of other weeds using postemergence applications, refer to the POSTEMERGENCE USE DIRECTIONS on the EVEREST 70 WDG Herbicide label.

GLYPHOSATE TANK MIXTURE

PRE-PARE 70 WDG Herbicide may be tank mixed with glyphosate present as the isopropylamine or potassium salt when applied preplant or postplant preemergence. Refer to the appropriate product label for use directions.

PRE-PARE 70 WDG MIXING INSTRUCTIONS

Ensure the spray tank is clean. In-line strainers and nozzle screens should be clean and 50-mesh or coarser.

1. Fill the spray tank 1/3 to 1/2 full with clean water and begin agitation or bypass.
2. Add the appropriate PRE-PARE 70 WDG Herbicide rate directly to the spray tank. Vigorous agitation is required to dissolve the PRE-PARE 70 WDG Herbicide. Maintain sufficient agitation during both mixing and application.
3. Add the broadleaf weed herbicide.
4. Add the surfactant, then complete filling tank with balance of water needed.

SPRAYING INSTRUCTIONS

Apply in a spray volume of 50 – 100 L/ha (22.5 – 45 L/acre or 5 – 10 gallons/acre) at 207-345 kPa (30-50 PSI) pressure to ensure proper weed coverage. Flat fan nozzles of 80° or 110° are recommended for optimum coverage. Do not use floodjet nozzle or control droplet application equipment. Nozzles may be oriented 45° forward to enhance crop penetration and to give better weed coverage.

SPRAYER CLEAN-UP

1. Drain the tank and thoroughly rinse spray tank, boom and hoses with clean water. Pay particular attention to flushing out any visible deposits.
2. Fill the tank with clean water and 1% v/v (1 L/100L) household ammonia. Flush the hoses, boom and nozzles with the cleaning solution. Circulate for at least 15 minutes. Flush hoses, boom and nozzles once more, then drain the tank;
3. Clean nozzles and screens in a separate container using the ammonia and water;
4. Repeat #2;
5. Rinse tank, boom and hoses with clean water.
 - Do not clean sprayer near desirable vegetation, wells, or other water sources;
 - Dispose of all rinsings in accordance with provincial regulations;
 - Check tank mix partner label for any additional clean-up procedures.

ROTATIONAL CROPS

The following crops may be planted 11 months after an application of PRE-PARE 70 WDG Herbicide.

Soil Zones and Rotational Crops			
Gray-Wooded	Black	Dark Brown	Brown
Spring wheat Barley Canola Field peas*	Spring wheat Barley Canola Field peas* Field bean Flax Durum wheat	Spring wheat Barley Canola Field peas* Flax Durum wheat	Spring wheat

*Field peas may be grown the year following PRE-PARE 70 WDG Herbicide application in fields where precipitation has been normal or above normal (10 year average) during the growing season, and where organic matter content is above 4%, and pH below 7.5.

Or, fields can be summerfallowed.

As PRE-PARE 70 WDG Herbicide is degraded by soil microbes, environmental conditions that decrease microbial activity must be considered when making rotational cropping decisions. These environmental conditions include prolonged drought and/or cold temperatures within the following cropping season, as well as soils with both low OM (less than 2%) and high pH (greater than 7.5). If these conditions exist, a soil bioassay may be necessary to ensure rotational crop safety.

Do not plant crops other than those listed above in the year following application of PRE-PARE 70 WDG Herbicide on wheat.

RESISTANCE MANAGEMENT RECOMMENDATIONS

For resistance management, PRE-PARE 70 WDG Herbicide is a Group 2 herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to PRE-PARE 70 WDG Herbicide and other Group 2 wild oat herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay herbicide resistance:

- Where possible, rotate the use of PRE-PARE 70 WDG Herbicide or other Group 2 wild oat herbicides with different herbicide groups that control the same weeds in a field.
- Use tank mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted.
- Herbicide use should be based on an IPM program that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop rotation, and considers tillage (or other mechanical), cultural, biological and other chemical control practices.
- Monitor treated weed populations for resistance development.
- Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment and planting clean seed.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or integrated weed-management recommendations for specific crops and weed biotypes.
- For further information or to report suspected resistance, contact Arysta LifeScience North America, LLC at 1-866-761-9397.

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

PROTECTIVE CLOTHING

When handling (mixing and loading) PRE-PARE 70 WDG Herbicide, wear long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks and shoes.

Read and follow handling precautions and protective clothing recommendations on broadleaf herbicide and surfactant tank-mix partner labels. Follow manufacturer's instructions for cleaning/maintaining PPE (Personal Protective Equipment). If no such instructions for washables, use detergent and hot water. Keep PPE apart from other laundry and wash separately.

Wash hands before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the toilet. Remove clothing immediately if pesticide gets inside. Then wash thoroughly and put on clean clothing.

Remove personal protective equipment immediately after handling this product. Wash the outside of gloves before removing. As soon as possible, wash thoroughly and change into clean clothing.

Note: If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported to the U.S. and you require information on acceptable residue levels in the U.S., visit CropLife Canada's web site at: www.croplife.ca/.

FIRST AID

If swallowed: Call a poison control centre immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. DO not give anything by mouth to an unconscious person.

If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

No specific antidote is available. Treat the patient symptomatically.

STORAGE AND DISPOSAL

PESTICIDE STORAGE: Store in cool, dry place and in such a manner as to prevent cross contamination with other pesticides, fertilizers, food, or feed. Store in original container and out of reach of children, preferably in a locked storage area. PRE-PARE 70 WDG Herbicide is not affected by freezing.

SPILL CLEAN-UP: Follow safety precautions as directed for handling the product. Sweep spilled product with a broom and shovel into tightly closable container. If on a floor or hard surface, wash the surface or floor with detergent and water, then rinse. If on soil, collect surface soil contaminated with the product. If the product is clean, it may be used; otherwise, follow the DISPOSAL instructions.

DISPOSAL/DECONTAMINATION:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Follow provincial instructions for any required additional cleaning of the container prior to its disposal.
3. Make the empty container unsuitable for further use.
4. Dispose of the container in accordance with provincial requirements.
5. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

In case of emergency involving a major spill, fire or poisoning
Call CHEMTREC 24-hours at 1-800-424-9300 or (703) 527-3887

PRE-PARE is a registered trademark of Arysta LifeScience North America, LLC.

Arysta LifeScience and the Arysta LifeScience logo are registered trademarks of Arysta LifeScience Corporation.

Herbicide

GRUPE 2 HERBICIDE

Pre-Pare® 70 GDE

Herbicide Granulé Dispersable Dans L'eau À 70%

AGRICOLE

POUR L'APPLICATION EN PRÉSEMI, EN PRÉLEVÉE ET EN POST-
LEVÉE SUR LE BLÉ DE PRINTEMPS (À L'EXCLUSION DU BLÉ DUR)

POUR VENTE ET POUR UTILISATION AU MANITOBA, EN
SASKATCHEWAN, EN ALBERTA ET DANS LA RÉGION DE LA
RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT

GARANTIE :

Flucarbazone 66 %
(présent sous forme de flucarbazone-sodium)

Avertissement, contient l'allergène lait.

N° D'HOMOLOGATION 29500

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS ET SEC.

Pour des renseignements sur le produit appeler: 1-866-761-9397

Arysta LifeScience North America, LLC

15401 Weston Parkway, Suite 150

Cary, NC 27513 U.S.A.

AD112309 102597

CONTENU NET : 522 GRAMMES



Arysta LifeScience®

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

L'herbicide PRE-PARE 70 GDE est un herbicide sélectif à utiliser en présemis et en prélevée dans le blé de printemps (blé de force roux de printemps, blé de printemps Canada Prairie, blé tendre blanc de printemps, blé extra fort ou blé d'utilité générale).

PRE-PARE 70 GDE

L'herbicide PRE-PARE 70 GDE est absorbé par le feuillage de la folle avoine, de la sétaire verte et de certaines mauvaises herbes à feuilles larges. Ces mauvaises herbes cessent de croître après l'application du produit, éliminant du fait même les effets concurrentiels des mauvaises herbes sensibles. Toutefois, il peut falloir une à deux semaines afin que la suppression complète des mauvaises herbes ne soit visible.

L'herbicide PRE-PARE 70 GDE supprime les biotypes de folle avoine qui ont développé une résistance aux herbicides à base d'ACCCase (groupe 1) et de triallate (groupe 8). Il supprime également les biotypes de sétaire verte résistant aux herbicides à base d'ACCCase (groupe 1) et de dinitroaniline (groupe 3).

MODE D'EMPLOI

Lire le **MODE D'EMPLOI** au complet avant d'utiliser l'herbicide PRE-PARE 70 GDE.

• Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

- Ne pas mélanger, charger ou nettoyer l'équipement de pulvérisation à moins de 10 mètres des têtes de puits ou des systèmes aquatiques, y compris les marais, étangs, fossés, ruisseaux, lacs, etc.
- Zones tampons : Il faut éviter les pulvérisations hors cible ou la dérive vers des habitats écologiquement fragiles. Une zone tampon de 20 mètres est nécessaire entre l'extrémité sous le vent de la rampe et la bordure la plus proche des habitats terrestres fragiles, y compris les régions boisées, plantations brise-vent, terres boisées, haies-clôtures et terres arbustives. Une zone tampon de 35 mètres est nécessaire entre l'extrémité sous le vent de la rampe et la bordure la plus proche des habitats aquatiques fragiles, y compris les bourières, coulées, étangs, fondrières des Prairies, lacs, rivières, ruisseaux, marécages, et les habitats fauniques se trouvant en bordure de ces plans d'eau. Ne pas contaminer ces habitats en nettoyant et en rinçant l'équipement de pulvérisation ou les contenants.
- Consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon la plus grande (la plus restreinte) prévue pour ces produits à mélanger en cuve.
- Ne pas appliquer durant les périodes de calme plat, lorsque le vent souffle en rafales ou lorsqu'il souffle à plus de 15 km/h à 2 m au-dessus du sol sur le lieu de l'épandage.
- Ne pas laisser paître les bêtes dans les champs traités ni utiliser la culture fourragère comme fourrage vert. Les grains de blé ou la paille provenant des champs traités peuvent être donnés aux bêtes comme fourrage.
- Empêcher la dérive de ce produit vers d'autres cultures, en particulier le canola, l'avoine cultivée ou d'autres cultures non ciblées.
- Après le traitement, respecter un délai d'attente avant la récolte de 80 jours.
- Ne pas traiter le blé contre-ensemencé de légumineuses.
- La dose d'application maximale de glyphosate est de 450 g é.a./ha lorsque le produit est mélangé en cuve avec l'herbicide PRE-PARE 70 GDE.

PÉRIODE D'APPLICATION

L'herbicide PRE-PARE 70 GDE peut être appliqué jusqu'à 1 semaine avant le semis, après le semis et avant la levée de la culture dans le blé de printemps (à l'exclusion du blé dur).

MODE D'EMPLOI EN PRÉSEMIS, EN PRÉLEVÉE APRÈS LE SEMIS ET EN PRÉLEVÉE AVANT OU APRÈS LE SEMIS, SUIVI D'UN TRAITEMENT DE POSTLEVÉE POUR LE BLÉ DE PRINTEMPS (À L'EXCLUSION DU BLÉ DUR)

L'utilisation de l'herbicide PRE-PARE 70 GDE dans le cadre d'un traitement de prélevée avant ou après le semis ou jumelé à un traitement de postlevée additionnel d'herbicide PRE-PARE 70 GDE permet l'élimination hâtive des mauvaises herbes et réduit la concurrence des mauvaises herbes avec le blé.

Ne pas appliquer plus de 43 g/ha d'herbicide PRE-PARE 70 GDE et/ou d'herbicide EVEREST 70 GDE (30 g é.a./ha) par saison de croissance.

Période d'application	Dose d'emploi (g de produit/ha)	Mauvaises herbes supprimées ou réprimées
En prélevée avant ou après le semis ¹ suivi d'un traitement de postlevée ^{2,3} d'herbicide EVEREST 70 GDE.	21,5 + 21,5	Suppression : sétaire verte Répression : folle avoine

¹ La culture pourrait subir des dommages à la suite de traitements de prélevée avant ou après le semis, mais le rendement ne devrait pas être affecté.

² Pour les traitements de postlevée, utiliser un agent tensio-actif non ionique homologué conformément aux directives énoncées à la section **MODE D'EMPLOI POUR LE TRAITEMENT DE POSTLEVÉE**.

³ Pour connaître le mode d'emploi des mélanges en cuve et les autres mauvaises herbes supprimées par un traitement de postlevée, consulter la section **MODE D'EMPLOI POUR LE TRAITEMENT DE POSTLEVÉE** sur l'étiquette de l'herbicide EVEREST 70 GDE.

MÉLANGER EN CUVE AVEC LE GLYPHOSATE

L'herbicide PRE-PARE 70 GDE peut être mélangé en cuve avec du glyphosate présent sous forme de sel d'isopropylamine ou de sel de potassium, pour l'application en présemis ou en prélevée après le semis. Consulter l'étiquette du produit approprié pour connaître le mode d'emploi.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE DE PRE-PARE 70 GDE

S'assurer que le réservoir de pulvérisation est propre. Les filtres directs et les tamis de buse doivent être propres et comporter un maximum de 50 mailles.

1. Remplir le réservoir de 1/3 à 1/2 d'eau propre et mettre en marche le système d'agitation ou la conduite de retour en cuve.
2. Ajouter la dose recommandée de l'herbicide PRE-PARE 70 GDE directement dans le réservoir de pulvérisation. Une agitation vigoureuse est nécessaire pour dissoudre l'herbicide PRE-PARE 70 GDE. Maintenir une agitation suffisante durant le mélange et l'épandage.
3. Ajouter l'herbicide pour mauvaises herbes à feuilles larges.
4. Ajouter l'agent tensioactif, puis finir de remplir le réservoir du volume d'eau requis.

INSTRUCTIONS DE PULVÉRISATION

Appliquer dans un volume de pulvérisation de 50 à 100 L/ha (22,5 à 45 L/acre ou 5 à 10 gallons/acres), à une pression de 207 à 345 kPa (30 à 50 lb/po²) pour s'assurer d'un épandage approprié sur les mauvaises herbes.

Les buses à jet plat de 80° ou de 110° sont recommandées pour un épandage optimal. Ne pas utiliser de buses à miroir ni d'équipement d'application en gouttelettes contrôlées. Les buses peuvent être orientées à 45° vers l'avant afin d'accroître la pénétration dans la culture et de favoriser un meilleur épandage sur les mauvaises herbes.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

1. Vider et rincer à fond le réservoir de pulvérisation, la rampe et les tuyaux avec de l'eau propre. Veiller particulièrement à bien éliminer les dépôts visibles.
2. Remplir le réservoir d'eau propre et ajouter 1% v/v (1 L/100L) d'ammoniaque domestique. Faire circuler de la solution de nettoyage dans les tuyaux, la rampe et les buses. Faire circuler pendant au moins 15 minutes. Rincer une fois de plus les tuyaux, la rampe et les buses, puis vider le réservoir.
3. Nettoyer les buses et les tamis dans un contenant séparé avec de l'ammoniaque et de l'eau.
4. Répéter l'étape numéro 2.
5. Rincer le réservoir, la rampe et les tuyaux avec de l'eau propre.
 - Ne pas nettoyer le pulvérisateur à proximité de végétation à préserver, de puits ou d'autres sources d'eau.
 - Éliminer les rinçures conformément à la réglementation provinciale.
 - Vérifier l'étiquette des produits d'association pour obtenir des directives supplémentaires sur le nettoyage.

CULTURES DE ROTATION

Les cultures suivantes peuvent être semées 11 mois après un épandage de l'herbicide PRE-PARE 70 GDE.

ZONES DE SOL ET CULTURES DE ROTATION			
GRIS FORESTIER	NOIR	RUN FONCÉ	BRUN
Blé de printemps Orge Canola Pois des champs*	Blé de printemps Orge Canola Pois des champs* Haricots de grande culture Lin Blé dur	Blé de printemps Orge Canola Pois des champs* Lin Blé dur	Blé de printemps

*Les pois des champs peuvent être cultivés l'année suivant un épandage de l'herbicide PRE-PARE 70 GDE là où les précipitations sont normales ou supérieures (moyenne de 10 ans) au cours de la saison de croissance, et dont la teneur en matière organique est supérieure à 4 %, avec un pH inférieur à 7,5.

Ou encore, les champs peuvent être mis en jachère.

Comme l'herbicide PRE-PARE 70 GDE est dégradé par les microbes du sol, il faut tenir compte des conditions environnementales diminuant l'activité microbienne lorsqu'on choisit les cultures de rotation. Ces conditions environnementales, comprennent une sécheresse prolongée et/ou du temps froid précédant la saison de croissance suivante, ainsi que des sols à faible teneur en matière organique (moins de 2 %) et un pH élevé (plus de 7,5). Si ces conditions existent, un test biologique du sol peut s'avérer nécessaire pour assurer la protection des cultures de rotation.

Ne pas semer de cultures autres que celles qui sont indiquées plus haut dans l'année suivant l'application de l'herbicide PRE-PARE 70 GDE sur le blé.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, l'herbicide PRE-PARE 70 GDE fait partie du groupe 2. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide PRE-PARE 70 GDE et à d'autres herbicides du groupe 2 contre la folle avoine. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide PRE-PARE 70 GDE ou d'autres herbicides du même groupe 2 contre la folle avoine avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.

- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus de renseignements ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Arysta LifeScience North America LLC au 1-866-761-9397.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

VÊTEMENTS PROTECTEURS

Lors de la manipulation (mélange et chargement) de l'herbicide PRE-PARE 70 GDE, mettre une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures.

Lire et suivre les précautions en matière de manipulation et les recommandations relatives aux vêtements protecteurs sur les étiquettes des produits d'association (herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges et agents tensioactifs). Suivre les instructions du fabricant relativement au nettoyage ou à l'entretien de l'équipement de protection individuelle (EPI). Si l n'existe pas d'instructions pour les articles lavables, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Tenir l'EPI à l'écart des autres vêtements et laver séparément.

Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, d'utiliser du tabac ou d'aller aux toilettes. Enlever immédiatement les vêtements si le pesticide a pénétré, puis bien se laver et remettre des vêtements propres.

Enlever l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Nota : Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site web de Croplife Canada au www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote précis. Traiter le patient selon les symptômes.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

ENTREPOSAGE DU PESTICIDE: Entreposer dans un endroit frais et sec, de façon à prévenir la contamination croisée avec d'autres pesticides, engrais et nourriture de consommation humaine et animale. Entreposer dans le contenant d'origine et hors de la portée des enfants, de préférence dans une aire d'entreposage verrouillée. L'Herbicide PRE-PARE 70 GDE ne craint pas le gel.

NETTOYAGE D'UN DÉVERSEMENT: Suivre les mêmes précautions de sécurité que pour la manipulation du produit. Balayer le produit déversé, ramasser à l'aide d'une pelle et déposer dans un contenant pouvant être fermé hermétiquement. Si le déversement se produit sur un plancher ou une surface dure, laver avec de l'eau et du détergent, puis rincer. Si le déversement se produit sur le sol, ramasser la couche de sol contaminée par le produit. Si le produit est propre, il peut être utilisé; autrement, suivre les instructions d'ÉLIMINATION.

ÉLIMINATION/DÉCONTAMINATION :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**En cas d'urgence relativement à un déversement, un incendie ou un empoisonnement d'importance, appeler
CHEMTREC 24 heures par jour au 1-800-424-9300 ou au (703) 527-3887**

PRE-PARE est une marque déposée d'Arysta LifeScience North America LLC.

Pre-Pare® 70 WDG Herbicide

70% WATER DISPERSIBLE GRANULAR HERBICIDE

GROUP 2 HERBICIDE

AGRICULTURAL

FOR PREPLANT AND PREEMERGENCE APPLICATION ON SPRING WHEAT (EXCLUDING DURUM WHEAT) FOR SALE AND USE IN MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA AND PEACE RIVER REGION OF BRITISH COLUMBIA ONLY
GUARANTEE:

Flucarbazone 66%

(present as flucarbazone-sodium)

REGISTRATION NUMBER 29500

PEST CONTROL PRODUCTS ACT

READ THE LABEL AND BOOKLET BEFORE USING

Warning, contains the allergen milk.

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

STORE IN A COOL, DRY PLACE

NOTICE TO USER

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the PEST CONTROL PRODUCTS ACT to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

PROTECTIVE CLOTHING

When handling (mixing and loading) PRE-PARE 70 WDG Herbicide, wear long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant tank tops, gloves and shoes.

Read and follow handling precautions and protective clothing recommendations on broadleaf herbicide and surfactant tank-mix partner labels. Follow manufacturer's instructions for cleaning/maintaining PPE (Personal Protective Equipment). If no such instructions for washables, use detergent and hot water. Keep PPE apart from other laundry and wash separately.

Wash hands before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the toilet. Remove clothing immediately if pesticide gets inside. Then wash thoroughly and put on clean clothing.

Remove personal protective equipment immediately after handling this product. Wash the outside of gloves before removing. As soon as possible, wash thoroughly and change into clean clothing.

Note: If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported to the U.S. and you require information on acceptable residue levels in the U.S., visit CropLife Canada's web site at: www.croplife.ca/.

FIRST AID

If swallowed: Call a poison control centre immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not get anything by mouth to an unconscious person. **If on skin or clothing:** Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice. **If in eyes:** Hold eye open and wash slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice. **If inhaled:** Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice. Take container label or product name and Pest Control Product Registration number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

No specific antidote is available. Treat the patient symptomatically.

STORAGE AND DISPOSAL

PESTICIDE STORAGE: Store in cool, dry place in a such a manner as to prevent cross contamination with other pesticides, herbicides, food, or feed. Store in original container and out of reach of children, preferably in a locked storage area. PRE-PARE 70 WDG Herbicide is not affected by freezing.

SPILL CLEAN-UP: Follow safety precautions as directed for handling the product. Sweep spilled product with a broom and shovel into tightly closable container. If on a floor or hard surface, wash the surface or floor with detergent and water, then rinse. If on soil, collect surface soil contaminated with the product. If the product is clean, it may be used; otherwise, follow the DISPOSAL instructions.

DISPOSAL/DECONTAMINATION:

- Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
- Follow provincial instructions for any required additional cleaning of the container prior to its disposal.
- Make the empty container unsuitable for further use.
- Dispose of the container in accordance with provincial requirements.
- For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency.
- Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

In case of emergency involving a major spill, fire or poisoning
Call CHEMTREC 24-hours at 1-800-424-9300 or (703) 527-3687

PRE-PARE is a registered trademark of Anysta LifeScience North America, LLC. / PRE-PARE is une marque déposée d'Anysta LifeScience North America, LLC.

For product information call: 1-866-761-4397 / Pour des renseignements sur le produit appeler: 1-866-761-4397

Anysta LifeScience North America, LLC

15401 Weston Parkway, Suite 150 • Cary, NC 27513 • USA

AD112309

102597



Anysta LifeScience®

NET CONTENTS: 522 GRAMS / CONTENU NET : 522 GRAMMES

HERBICIDE Pre-Pare® 70 GDE

HERBICIDE GRANULÉ DISPERSABLE DANS L'EAU 70%

GRUPE 2 HERBICIDE

AGRICOLE

POUR L'APPLICATION EN PRÉSEMS, EN PRÉLEVÉE ET EN POSTLEVÉE SUR LE BLÉ DE PRINTEMPS (À L'EXCLUSION DU BLÉ DUR)

POUR VENTE ET POUR UTILISATION AU MANITOBA, EN SASKATCHEWAN, EN ALBERTA ET DANS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT

GARANTEE :

Flucarbazone 66%

(présent sous forme de flucarbazone-sodium)

Avertissement, contient l'allergène lait.

N° D'HOMOLOGATION 29500

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE LA BROCHURE AVANT L'EMPHI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ENTREPOSER DANS UN ENDOIR FRAIS ET SEC.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

VÊTEMENTS PROTÉCTEURS

Lors de la manipulation (mélange et chargement) de l'herbicide PRE-PARE 70 GDE, mettre une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures.

Lire et suivre les précautions en matière de manipulation et les recommandations relatives aux vêtements protecteurs sur les étiquettes des produits d'association (herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges et agents tensioactifs). Suivre les instructions du fabricant relativement au nettoyage ou à l'entretien de l'équipement de protection individuelle (EPI). Si l'EPI n'existe pas d'instructions pour les articles lavables, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Tenir l'EPI à l'écart des autres vêtements et laver séparément.

Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, d'utiliser du tabac ou d'aller aux toilettes. Enlever immédiatement les vêtements si le pesticide a pénétré, puis bien se laver et remettre des vêtements propres.

Enlever l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, se laver à l'eau et mettre des vêtements propres.

Note : si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site web de CropLife Canada au www.croplife.ca/.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas avoir un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Si les caillottes, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **EN CAS D'INHALATION:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Exécutez plus d'antidote pressé. Traiter le patient selon les symptômes.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

ENTREPOSAGE DU PESTICIDE: Entreposer dans un endroit frais et sec, de façon à prévenir la contamination croisée avec d'autres pesticides, engrais et nutriments de consommation humaine et animale. Enlever du contenant d'origine et hors de la portée des enfants, de préférence dans une aire d'entreposage verrouillée. **Herbicide PRE-PARE 70 GDE ne crain pas le gel.**

NETTOYAGE D'UN DÉVERSEMENT: Assurer les mêmes précautions de sécurité que pour la manipulation du produit. Balayer le produit déversé, ramasser à l'aide d'une pelle et déposer dans un contenant pouvant être fermé hermétiquement. Si le déversement se produit sur un plancher ou une surface dure, laver avec de l'eau et du détergent, puis rincer. Si le déversement se produit sur le sol, ramasser la couche de sol contaminée par le produit. Si le produit est propre, il peut être utilisé; autrement, suivre les instructions d'ÉLIMINATION.

ÉLIMINATION/DECONTAMINATION :

- Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les résidus au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- Ventiler si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
- Retourner le contenant inutilisable.
- Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
- Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se débarrasser, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

En cas d'urgence relativement à un déversement, un incendie ou un empoisonnement d'importance, appeler CHEMTREC 24 heures par jour au 1-800-424-9300 ou au (703) 527-3887